



DE ROUBAIX-TOURCOING

APRES LA CONFERENCE DE LONDRES

Le Conseil suprême de Cannes

Les Alliés y prendront des résolutions définitives

Londres, 22 décembre. — La dernière conversation de M. Briand et de M. Lloyd George a eu lieu de 11 heures à 13 heures, à Downing Street...

Les deux premiers ministres ont examiné les recommandations qui avaient été préparées par les experts et qui leur ont été soumises.

La « recommandation » des experts rejetée l'idée de moratorium

Les experts s'étaient mis effectivement d'accord pour présenter aux deux premiers ministres une « recommandation » relative aux versements à exiger de l'Allemagne...

Cette recommandation rejetait nettement toute idée de moratorium définitivement abandonnée du côté britannique.

L'Allemagne se verrait dans l'obligation d'effectuer le versement de 500 millions de marks-or auxiliaires...

Avant d'arriver à cette conclusion, la « recommandation » fut émise de la capacité sur des statistiques longuement examinées et reconnut qu'elle est en mesure d'effectuer le versement fixe prévu...

Elle n'en excluait pas moins également un certain nombre de dispositions à prendre pour éviter le retour de la précédente carence du gouvernement du Reich.

On déclare officiellement qu'ils se sont mis d'accord sur la quasi-totalité des points mais que n'ayant pas pu se décider à prendre les autres points...

L'accord est établi

On déclare officiellement qu'ils se sont mis d'accord sur la quasi-totalité des points mais que n'ayant pas pu se décider à prendre les autres points...

Le président du Conseil a ajouté : « L'important, c'est cette volonté d'action jointe des deux pays... »

Les décisions pratiques seront prises à Cannes

Boulogne-sur-Mer, 22 décembre. — Le Matin d'Orléans, annonce que M. Briand et les membres de la délégation française, est arrivé à Boulogne à 5 h. 30.

Après l'échange de souhaits, le président du Conseil et les membres de la délégation française ont été conduits par les autorités locales jusqu'au wagon salon qui avait été spécialement préparé à leur intention au train de Paris.

M. Briand a déclaré à ceux qui l'accompagnaient : « Notre voyage a été excellent. Nous avions déjà la certitude que l'Angleterre ne pourrait agir que d'accord avec nous. »

Le président du Conseil a ajouté : « L'important, c'est cette volonté d'action jointe des deux pays... »

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié

LE PAPE A FAIT UN DON AUX BOURGEOIS ALLEMANDS

Berlin, 22 décembre. — Le Pape a fait un don de 500.000 lires pour la petite bourgeoisie allemande.

Le temps d'aujourd'hui

Probabilités pour la journée du 23 décembre. — Vents des régions sud-ouest modérés, doux, nuageux, éclaircies, orages.

Le garde-champêtre a-t-il assassiné ?

Des témoignages accablants viennent d'être recueillis

Depuis son arrestation, Carratier, le garde-champêtre de Champigny, accusé d'avoir assassiné deux femmes, ne cesse de protester de son innocence.

Mais deux témoignages viennent d'être recueillis, qui semblent apporter contre lui des charges écrasantes.

Le premier témoin passait devant le logement de Mme Lafontal, quatre jours avant qu'elle fut assassinée, lorsqu'il entendit une violente discussion.

Un autre témoin, M. Bonometti, 28 ans, journalier, demeurant rue Bonbecq, à Champigny, a fait des déclarations encore plus accablantes.

Le témoin déclara qu'il passe tous les jours à proximité du domicile de la victime ; le 30 avril, au matin, il entendit une discussion orageuse entre Mme Lafontal et un individu qu'il ne put voir.

Cependant, dans un flot d'injures, criait à Mme Lafontal : « Je t'aime, tu, je t'aime ! » Or, le crime fut commis dans la soirée du même jour, à 17 heures.

Un sportman brutal sévèrement condamné

Rouen, 22 décembre. — Au cours d'un match de football disputé à Rouen, le 16 janvier dernier, un joueur nommé Langenove, de l'Olympique de Paris, avait porté un coup de poing dans l'œil d'un joueur rouennais nommé Aymard, qui eut une longue incapacité de travail et une réduction visuelle d'un quinzième.

Le 24 juillet, le tribunal correctionnel de Rouen avait condamné Langenove à 4 mois de prison et à 6.000 francs de dommages intérêts.

Sur opposition au jugement, l'affaire est revenue devant le tribunal qui vient de réduire la peine de prison à 15 jours, mais, par contre, a porté les dommages à 10.000 francs.

Dans ses attendus, le tribunal déclare que loin d'être inhérente à la pratique des exercices physiques, la brutalité, au contraire, est incompatible avec la discipline et le sang-froid réclamés des adeptes des sports et ne saurait être tolérée dans des sociétés préparant l'éducation physique de la jeunesse.

Fin tragique d'un septuagénaire disparu mystérieusement, IL FUT RETROUVE MORT DANS UN PUIT

Il y a quelque temps, un ouvrier maçon, Aubert Paillé, âgé de 69 ans, travaillant à Catillon, disparaissait dans des circonstances mystérieuses.

On l'avait vu pour la dernière fois à Fontaine-Notre-Dame, où il était venu passer quelques jours près des siens.

On vient de retrouver dans un puits le cadavre du disparu. On suppose que le malheureux, trompé par l'obscurité, fut victime d'un accident. L'hypothèse d'un crime ne saurait être admise du fait qu'on a trouvé dans les vêtements du mort une somme de 400 francs et divers objets.

Crime de braconniers POUR SE DEBARRASSER D'UN TEMOIN GENANT, ILS L'ONT TUE D'UN COUP DE FUSIL

Deux habitants de la commune de Melun, près de Saint-Vith (province de Liège), se livraient au braconnage. Ils tenaient des lacets dans la forêt et tiraient le gibier au fusil. Alors qu'ils étaient occupés à leur coutume, un paisible villageois vint à passer. Croyant avoir à faire au garde forestier, l'un des deux braconniers, âgé de 35 ans, tira sur le cadavre du disparu. Il épaula son fusil et fit feu. Le malheureux s'éleva mortellement blessé. Les deux braconniers s'enfuirent. Un passant releva le corps de la victime et prévint la gendarmerie. Le plus jeune des coupables, âgé d'une vingtaine d'années fut arrêté et avoua son crime.

Une locomotive fit 50 victimes DES MOUTONS QUI ETAIENT EGARES SUR LA VOIE A QUERNEZ PENDANT QUE LEUR BERGER CUVAIT SON VIN

Vers 17 heures 30, à environ 400 mètres de la gare de Quernez, le mécanicien du train de voyageurs venant d'Estrie-Blanche, aperçut un troupeau de moutons sur la voie ferrée. Aussitôt, il fit machine en arrière, mais, en vain. Une cinquantaine de moutons furent égarés. Le mécanicien ayant arrêté son train, se mit à la recherche du berger, qu'il trouva ivre-mort, couché contre le remblai. C'est un nommé Arsène Guillois, 53 ans, depuis six semaines au service de M. Mahieu Alfred, cultivateur, demeurant à la ferme Befoer, à Wilterosse. Ce dernier estime à 12.000 francs le préjudice qui lui a été causé par la faute de son berger, qui a disparu et que la gendarmerie recherche.

Le drame de Luygne UNE ARRESTATION A ETE OPEREE

Au sujet de l'assassinat des époux Dufoire à Luygne une arrestation a eu lieu à Mouscron, celle d'un homme connu comme se livrant à la fraude.

On suppose que les victimes étaient en relations d'affaires avec ce fraudeur et ses comparses et qu'une discussion d'intérêt aura surgi entre eux dimanche soir.

La tragédie du château de Montbols LE MARI MEURTREUR A ETE RAMENE D'AVEUES A NANCY

Nancy, 22 décembre. — L'inspecteur des eaux et forêts Paul Boppe qui tenta de tuer dans les circonstances que l'on connaît sa femme, au château de Montbols, a été extrait de la prison d'Avignon où il avait été écroué après son arrestation à la frontière belge et ramené à Nancy.

Une riche artiste a été dévalisée

On lui a volé pour plusieurs millions de bijoux et de fourrures

Paris, 22 décembre. — Pendant que Mlle Laguebeau, dite la Rosca, donnait une représentation théâtrale, des cambrioleurs se sont introduits dans l'appartement qu'elle habite dans un hôtel de la rue Richemont et ont dérobé un manteau de fourrure et plusieurs bijoux, le tout d'une valeur de plusieurs millions.

Mlle Laguebeau a déposé une plainte.

L'enfant volé LA MERE EST ALLEE LE CHERCHER A MARSEILLE

Mme Passopont avait quitté Paris hier soir, par le train de 20 heures 20, à destination de Marseille, s'est rendue à la cirque départementale de cette ville, en compagnie du chef de la Sûreté Robert. Mme Passopont a reconnu son fils qui est maintenant en excellente santé.

Elle repartira avec lui pour Paris par le train du matin vendredi.

LA VOLEUSE MAINTIENS SES DIRES

Dans la journée, Léonie Duclos a été interrogée à nouveau par M. Naad, commissaire-adjoint à la sûreté hyppomène. La jeune femme a persisté dans le récit qu'elle connaît. Léonie Duclos, qui paraît d'ailleurs avoir une grande force de caractère, s'est refusée de répondre aux questions trop précises du magistrat qui, en raison de la faiblesse de la malade, l'insista pas autrement.

Sur commission rogatoire de M. Bacquart juge d'instruction de la Seine, M. Jourdain, juge d'instruction à Lyon, a commis le professeur de gynécologie Martin, de la Faculté de Lyon, pour examiner demain Léonie Duclos, au triple point de vue de son état actuel, de sa grossesse récente et enfin de son transfert éventuel à Paris.

Léonie Duclos a refusé de se laisser examiner. Son état s'est amélioré et d'ici peu elle pourra être conduite à Paris.

Les Lillois ont entendu chanter sur la tour Eiffel UN CONCERT DE TELEPHONIE SANS FIL

Hier après-midi eut lieu, au théâtre de Lille, un concert par téléphonie sans fil. Ce concert était donné au profit de l'Institut du Radium, dirigé par Mme Curie, et spécialement pour le traitement du cancer par le radium.

Tout à tour, M. Guilty, Mme Hatto, M. Dutrieux, M. Brun, qui déclamaient ou chantaient du poste de la tour Eiffel, furent entendus distinctement dans la salle du théâtre de Lille.

Des artistes locaux se firent ensuite entendre d'un poste de téléphonie sans fil, situé rue de l'Orphelin, à Lille. Encore plus distinctement perçut-on les morceaux chantés. Un public nombreux assistait à cette séance.

La disparition de Mlle Delbreuve UNE AMIE DE L'ANGIENNE COUTURIERE LILLOISE CROIT QUE LLE A ETE VICTIME D'UN AGENT D'AFFAIRES VEREUX

Angers, 22 décembre. — Voici quelques renseignements que nous avons pu avoir sur la disparition de Mlle Delbreuve, l'angiennaise couturière lilloise que l'on suppose avoir été assassinée.

Nous avons pu approcher une dame qui fut en relations suivies avec Mlle Delbreuve, et elle nous a fait les déclarations suivantes.

Mlle Delbreuve menait une vie très active. Entre autres occupations elle jouait à la Bourse. Pour ma part, je ne serais pas surprise qu'elle ait eu affaire à un agent qui l'aurait attirée dans un guet-apens où elle se serait rendue, soit avec des titres, soit avec de l'argent, pour se livrer à sa passion favorite.

D'autre part, j'écarte nettement l'idée d'une fugue. Avant de quitter Le Huitreau, mon amie était venue me voir et m'avait annoncé son départ et son prochain retour, me donnant même un rendez-vous pour dîner dans un restaurant de la ville. En outre, elle ne pouvait faire prévoir la disparition volontaire, car Mlle Delbreuve était une personne très ordonnée et méthodique. Or, elle a laissé dans sa chambre certains papiers qui ont fait le soubresaut de la vie courante des inspecteurs de la brigade judiciaire, mais, en cas d'absence volontaire, elle n'aurait pu laisser trainer ses papiers.

Voilà tous les renseignements que je puis vous donner. Mais, à mon avis, la police devrait chercher dans le monde spécial des agents d'affaires véreux qui ne reculent devant rien pour s'approprier la somme d'argent importante que Mlle Delbreuve devait porter sur elle.

On a enlevé la femme du Président de la République Chinois

On mande de Shanghai que la femme du premier président de la République chinoise, qui est actuellement président de la République Chinoise de Canton, a été enlevée par des inconnus, au moment où elle se disposait à rejoindre son mari, qui se trouve parmi les troupes de la République du Sud.

Pris sous un éboulement à la Fosse 10 de Béthune TROIS OUVRIERS SUR QUATRE ONT PU SE SAUVER

Plusieurs ouvriers maçons, travaillant pour la Compagnie auxiliaire d'électricité étaient occupés à construire une voûte dans une galerie souterraine qui venait d'être creusée dans le cœur de la fosse N. 10 des Mines de Béthune, lorsqu'un éboulement se produisit, laissant un petit passage par lequel trois ouvriers sur quatre réussirent à s'échapper. Ceux-ci essayèrent en vain de dégager leur camarade resté enseveli. Une équipe d'ouvriers mineurs vint alors porter secours et lorsqu'ils réussirent à retirer le maçon, ce n'était plus qu'un cadavre. C'est un nommé Fiamont Louis, 44 ans, demeurant à Maligny-lez-Ruitz. Il avait la tête écrasée et de nombreuses contusions sur le corps.

Deux Catastrophes de chemin de fer

Un rapide a tamponné un express italien

Venise, 22 décembre. — Une rencontre a eu lieu vers 22 heures 45, au pont de andona, sur la Piave, entre un train venant de Paris et l'express Trieste-Venise.

Des trains de secours sont partis de Mestre et de Venise.

D'après les dernières nouvelles reçues sur l'accident de Sandona, sur la Piave, on compte deux morts et trente-cinq blessés.

Selon les journaux, la locomotive de l'Orient-Express aurait pris en écharpe les derniers wagons du rapide Trieste-Venise, lorsque celui-ci sortait de la voie unique, près du pont de Sandona, sur la Piave. Les voyageurs de l'Orient-Express seraient tous indemnes.

Un train emballé a tamponné une locomotive

TROIS EMPLOYES ONT ETE TUES

Saint-Etienne, 21 décembre. — Un terrible accident de chemin de fer s'est produit, à Rive-de-Gier, dans les circonstances suivantes.

Au Pont-de-l'Anse une rame de 39 wagons renoués par une locomotive de trop faible puissance, s'est emballée par suite de l'insuffisance de la voie. Les trains ont été imprudemment à retarder le convoi. La rame a parcouru 20 kilomètres.

En gare de Rive-de-Gier, elle a tamponné une machine en station. Trois employés ont été tués. Les dégâts sont considérables.

En gare de Saint-Chamond, un conducteur, se voyant perdu, a sauté sur le quai. Trépidant pendant une dizaine de mètres, il a pu se relever presque indemne.

Un accident a tailli produire une catastrophe

Rouen, 22 décembre. — Un train de marchandises, parti hier soir du Havre, à six heures 30, a déraillé à la sortie du tunnel de Malmaury, à 15 kilomètres de Rouen.

La locomotive, le fourgon de tête et deux wagons de marchandises sont sortis des rails, obstruant les deux voies montantes et descendant.

L'accident est dû, croit-on, à une erreur d'aiguillage.

Un agent du train a été légèrement blessé.

Le train express, qui quitte le Havre à 7 heures a pu, grâce aux mesures de protection prises immédiatement, être arrêté à Rouen.

La circulation n'a été rétablie qu'aux premières heures du matin.

Le Congrès extrémiste s'est réuni à Paris

ON AVAIT ESSAYE D'EVITER LA SCISSION DES SYNDICATS

Le 16 décembre, Oudegeest, secrétaire de la Fédération Syndicale Internationale d'Amsterdam, avait reçu de Losowsky, secrétaire de l'Internationale Syndicale soviétique de Moscou un radiotélégramme préconisant une conférence pour éviter la scission des syndicats français.

Oudegeest avait répondu à Losowsky : « Essayez d'abord d'ajourner le Congrès minoritaire de la C. G. T. ».

Cette tentative n'a pas abouti puisque le Congrès s'est réuni hier jeudi.

Au Congrès de Francfort LA RECONSTRUCTION DES REGIONS LIBEREES PAR LA MAIN-D'OEUVRE ALLEMANDE

Vingt-neuf délégués de diverses organisations françaises et allemandes se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Francfort, pour examiner la question de la collaboration de la main-d'œuvre allemande à la reconstruction des régions dévastées.

Le député Mulleisen a déclaré que c'était pour l'Allemagne une question d'honneur de réparer les ruines et qu'il n'y aurait pas de paix en Europe tant que cette tâche n'aurait pas été accomplie.

Tous les Allemands ont affirmé leur volonté de collaborer efficacement à la reconstruction, malgré l'échec que viennent d'éprouver leurs propositions dans le secteur de Chaulnes, pour lequel leurs techniciens avaient élaboré un projet complet de remise en état. Ils demeurent persuadés que le concours de tous est indispensable pour mener à bien cette œuvre et que leurs adversaires exclusifs finissent par accepter leur collaboration. En conséquence, ils maintiennent leurs offres et se proposent d'établir un plan de reconstruction pour d'autres secteurs.

A LA CHAMBRE

Pour la protection des ouvriers agricoles

Confiance a été faite au Gouvernement

La Chambre a repris hier la discussion des interpellations sur la conférence internationale de Genève.

Arthur CHAUSSY, député socialiste de la Seine-et-Marne, s'est attaché longuement à démontrer qu'il fallait accorder aux ouvriers agricoles les mêmes avantages qu'aux ouvriers des villes.

M. VIEUX BORET, ancien ministre de l'Agriculture, a répondu à la tribune pour demander au ministre de tracer un programme national à opposer à toutes les formules internationales.

M. LEFEBVRE DU PINEY, ministre de l'Agriculture, a fait un long discours se résumant ainsi : « Le Gouvernement a déjà obtenu que la loi de huit heures pour l'agriculture soit retirée de l'ordre du jour et il persistera dans cette attitude, parce que la loi nationale du Travail a comme une imprudence en mettant à son ordre du jour une question qui ne pouvait pas être résolue favorablement. »

La discussion générale fut close et le président lut des orages de jour.

La priorité pour celui de COMPERE-MOREL et de ses amis en faveur de la compétence de la conférence de Genève, pour protéger les travailleurs agricoles, fut repoussée par 498 voix contre 83 et un ordre du jour de confiance à M. MACAREZ fut adopté par 409 voix contre 78.

La Chambre décida de tenir une séance exceptionnelle samedi après-midi pour discuter les interpellations Oudrey, Taubinger, sur la banquette industrielle de Chine et sur l'insuffisance du jour de vendredi après-midi, les interpellations sur les mines de potasse d'Alsace.

Au Groupe interparlementaire des départements dévastés

Paris, 22 décembre. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sénat, sous la présidence de M. HAYES.

Le président a annoncé l'accueil favorable fait par le ministre des Finances aux demandes relatives au délai de prescription des rentes viagères, au timbre des registres des municipalités et au mode de perception de l'impôt global, ainsi qu'à la réduction des allocations militaires, sur le remboursement des avances consenties par l'Etat aux familles des fonctionnaires résiliés en pays occupé par le ministre des Finances.

POUR LES EX-PRISONNIERS

Sur l'initiative de M. Ringuier, le groupe s'est occupé de la question de travail fourni à l'Allemagne par les prisonniers civils et a chargé une délégation d'intervenir auprès du ministre des Régions Libérées, pour la solutionner.

MM. Poité et Paequal sont intervenus en faveur des prisonniers politiques otages et prisonniers de guerre, pour les indemnités qui leur sont dues.

POUR LES REPARATIONS

Sur la proposition de M. Chênebenoit, le groupe a adopté à l'unanimité la résolution suivante, que son président a été chargé de transmettre au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères :

« Le groupe interparlementaire, profondément ému par l'annonce faite dans certains journaux étrangers indiquant que serait envisagée la possibilité d'une conférence européenne où seraient appelés le gouvernement de l'Allemagne et le gouvernement français, et devant laquelle seraient évoquées les questions de réparations et des armements nationaux sur le désarmement ;

Considérant que le seul fait que les questions intéressant la sécurité de la France puissent être entières à la pleine dépendance du Parlement national pour être soumises à quelque titre que ce soit à des délibérations où prendraient part nos ennemis d'hier, est un défi à la conscience nationale et au bon sens.

Considérant que la question a été réglée par accord solennel des alliés signés par l'Allemagne, accord qui date de huit mois et a été ratifié par le Parlement français, l'établissement d'un contrôle financier efficace en Allemagne même, rendu nécessaire par l'état de cessation de paiement qui vient de proclamer le gouvernement allemand ;

Insiste pour que le gouvernement français fasse porter tous ses efforts sur ces deux points, d'où la solution urgente importée au plus haut degré aux régions dévastées de la France tout entière. »

Des employés pillent la gare des Batignolles

SEPT ARRESTATIONS ONT ETE OPEREES

Paris, 22 décembre. — A la suite de vols répétés de marchandises importées à la gare des Batignolles une enquête fut ouverte et ce matin, sept arrestations ont été opérées, sept commissaires principaux et de cinq employés ont été écroués.

Le montant des vols dépasse 100.000 fr.

Quatre agents de police volaient à Marseille

ILS ONT ETE ARRETES

Ces jours derniers, sur la dénonciation de sa femme, vivante séparée de lui un agent cycliste de Marseille fut arrêté pour avoir volé des bijoux appartenant à sa femme. Or, à la suite de révélations de cet agent, au cours de son interrogatoire, M. de Bessé, juge d'instruction, vint à découvrir un brigadier et trois autres agents de la police marseillaise, complices dans cette affaire.

AU SENAT

A propos des incidents de l'affaire Landru

Des mesures seront prises pour éviter de tels scandales

Le Sénat a entendu hier l'interpellation de M. PHILIP, sénateur du Gers, sur les incidents qui se sont déroulés aux assises de Versailles, lors de l'affaire Landru.

Cette interpellation ne fut en réalité qu'une question.

« Je demande à M. le Garde des Sceaux quelles mesures il compte prendre pour que ne se renouvelent pas les incidents scandaleux auxquels a donné lieu un procès récent devant la cour d'assises à Versailles. »

M. BONNEVAY, Garde des Sceaux, lui répondit qu'il adresserait une circulaire aux magistrats et qu'il prendrait toute une série de mesures préventives.

Sur ce, l'ordre du jour fut adopté.

A propos des catastrophes de chemin de fer

Des mesures ont été prises pour la sécurité des voyageurs

Le Sénat discute en ce moment l'interpellation de M. CHANAL, sénateur de la Seine-et-Marne, au sujet des catastrophes de chemins de fer, et termine en réclamant la désignation des responsables.

M. LE THOUVENIN, ministre des Travaux publics, fournit des explications à M. Chanal et indique ensuite les mesures qu'il a fait prendre pour l'avenir, répétition des signaux, homogénéité des trains, désamplification des trains, pour éviter des voyageurs en surnombre, remplacement de l'éclairage au gaz par l'électricité, etc.

Il termine en adressant un appel au personnel qui, dit-il, le pays peut avoir confiance.

Le Sénat adopta un ordre du jour affirmant sa confiance dans le Ministère des Travaux publics et comptant sur sa vigilance pour assurer en même temps que la sécurité des voyageurs, la régularité des services, le bon état du matériel et des voies, afin d'éviter le retour des douloureux accidents de ses derniers temps, et passa à l'ordre du jour.

Le budget de 1922 sera-t-il voté cette année ?

LE PRESIDENT annonça qu'il avait reçu de M. Tessier et plusieurs de ses collègues, une demande d'interpellation sur les conditions dans lesquelles le budget est présenté chaque année au Sénat.

D'accord avec le Ministère des Finances, le date de la discussion sera fixée aux premiers jours de la session de 1922. Mais, d'ailleurs, fut souligné la grosse question posée depuis quelques temps :

« Le Sénat va-t-il voter le budget de 1922 avant la fin de l'année ? »

Après discussion et vote, le Sénat décida de consacrer la discussion du budget de mardi matin.

Aujourd'hui, vendredi, le Sénat se réunira pour discuter une proposition sur l'abrogation de la loi sur l'avance de l'heure.

Les Fêtes de Noël et du Nouvel An

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS POURONT RESTER OUVERTS TOUTE LA NUIT

Par dérogation aux dispositions de son arrêté du 15 octobre 1920, le préfet autorise les établissements publics du département du Nord à rester ouverts durant les nuits du 24 au 25 et du 25 au 26 décembre, du 31 décembre au 1er janvier et du 1er janvier au 2 janvier 1922.

Un drame de la mer

AU LARGE DE DUNKERQUE UN MARIN A PERI DANS LES FLOTS

Dans l'après-midi de mercredi, le vapeur « Vénus » du « S. O. » a été relégué entre les bouées 11 et 13 par une violente bourrasque et une mer démontée.

Un matelot du « Vénus » vitait l'eau du canot dont l'amarrage était tenu au bord par le matelot Auguste Decoster, de Bray-Dunes. Un coup de roulis ouvrit la porte de la liasse et un deuxième ouvrier de roulis fut passer Decoster par l'ouverture.

On lui jeta aussitôt des amarres et des bouées de sauvetage que le malheureux n'eut pas la force de saisir. Deux pilotes sautèrent dans la barque et ramènerent avec force vers le matelot qui coula à pic au moment où il allait être atteint.

Le patron Maréchal, qui commande le « Vénus » et le patron de l'autre bateau relégué, le « France », croissent pendant quelques heures sur les lieux du drame, mais inutilement. Le mer avait pris sa victime.

Le malheureux naufragé, victime du travail, était un brave garçon qui s'était engagé dans le service du Pétrole après l'armistice et après avoir fait toute la campagne dans un régiment colonial, il était marié et père de 2 enfants.